

<b>Zeitschrift:</b>	Das Rote Kreuz : officielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz
<b>Band:</b>	38 (1930)
<b>Heft:</b>	8
<b>Artikel:</b>	49e assemblée des délégués de la S.S.T.S.S. à Aarau
<b>Autor:</b>	C.A.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-556834">https://doi.org/10.5169/seals-556834</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Aus unfern Zweigvereinen. — De nos Sections.

### Verband thurgauischer Samaritervereine.

Zur XXI. Delegiertenversammlung im Hirshen in Weinfelden waren von 17 Sektionen 15 mit 33 Delegierten, 5 Vorstandsmitgliedern und als Gäste der Verbände St. Gallen und Zürich Fr. Strobel und Herr Schmid vertreten. Herr Dr. med. G. Schildknecht erinnerte in seiner Begrüßungsansprache an die Verdienste des verstorbenen Kantonalpräsidenten E. Jost, zu dessen Ehre der Samariterverein Weinfelden mit einem wunderbaren Blumenarrangement die Anwesenden überraschte.

Vizepräsident Herr J. Stoll leitete die Versammlung, und wir entnehmen aus dem Jahresbericht, daß 3 Kantonalvorstandssitzungen, 1 Delegiertenversammlung und 1 Hilfslehrkurs durchgeführt wurden. Der

Kantonalverband zählt 603 Aktiv- und 1894 Passivmitglieder, 166 Übungen, 1163 Hilfeleistungen, 5 Samariterkurse, 1 Krankenpflegekurs, 1 Säuglingspflegekurs, 7 Feldübungen, 5 Vorträge, 2 Alarmübungen, 21 Transporte, 53 Heim- und Krankenpflegen zeugen von einer erschöpflichen Leistung im Jahre 1929; zudem unterhält der Verband 4 Nähstuben, 57 Samariterposten und 4 Krankenmobilienmagazine. Zum Kantonalpräsidenten wurde gewählt der bisherige Vizepräsident, Herr J. Stoll, Arbon, und als weitere Mitglieder des Kantonalvorstandes die Herren Nigret, Frauenfeld, und Murbach, Adorf. Der neue Statutenentwurf wurde genehmigt und die Landsgemeinde auf das Jahr 1931 verschoben.

## 49<sup>e</sup> assemblée des délégués de la S. S. T. S. S. à Aarau.

Les assises de la Société suisse des troupes du service de santé se sont tenues à Aarau les 3 et 4 mai 1930.

L'ordre du jour était chargé et les délibérations revêtaient une certaine importance vu les questions à discuter.

Le grand Comité central était, pour ces raisons, convoqué le 3 mai à 9 h. à Aarau.

La séance eut lieu à l'Hôtel d'Aarau et M. le colonel Sutter, médecin en chef de la Croix-Rouge suisse, avait aimablement répondu à la convocation du Comité central. Cette séance fut fort longue et laborieuse et dura jusqu'à 16 h. avec interruption de 12 à 14 h. Quelques points de l'ordre du jour furent discutés et spécialement les règlements des concours fédéraux, les règlements des concours de marche et ceux pour l'obtention de la mention fédérale. La question de la Feuille centrale pour les sections de Suisse alle-

mande revint une fois de plus sur le tapis. Les fêtes du Cinquantenaire de la S. S. T. S. S., qui se dérouleront à Bâle en même temps que les concours fédéraux en 1931, occupèrent une bonne partie de la séance.

A 17 h. 15, M. le capitaine W. Raafaub, président central, déclarait ouverte la 49<sup>e</sup> assemblée des délégués. Les délibérations eurent lieu au «Regierungsgebäude».

Le président central salua la présence de M. le colonel Bircher, président d'honneur du Comité d'organisation, du représentant du Conseil d'Etat du canton d'Argovie, de M. le colonel Sutter, médecin en chef de la Croix-Rouge suisse et de M. Scheidegger, représentant de l'Alliance suisse des samaritains.

Deux sections manquent à l'appel, ce sont celles de Cossonay-La Sarraz et Yverdon qui sont excusées.

Afin d'activer la liquidation de l'ordre du jour, le président propose diverses modifications à ce dernier, ce qui est accepté.

Le rapport annuel et les comptes sont acceptés.

Une proposition du C. C. demandant l'autorisation d'inspecter les caisses des sections fut repoussée à la presque unanimité. Par contre, les sections paieront la cotisation centrale pour leurs honoraires, actifs, vétérans, etc.

Les propositions des sections sont pour la plupart acceptées. Celle de la section de Genève ainsi que le règlement pour l'obtention de la mention fédérale est renvoyée au C. C. pour étude.

A la séance du dimanche 4 mai, le président central fut heureux de saluer la présence du médecin en chef, M. le colonel Hauser, ainsi que de M. le colonel Thomann, pharmacien d'armée.

Les règlements des concours fédéraux sont acceptés après diverses modifications et seront soumis au médecin en chef pour approbation.

Après une discussion fort nourrie et fort longue, les règlements du concours de marche sont admis en principe, certains points seront à revoir, mais ces concours seront facultatifs.

Au cours de cette assemblée et sur la proposition de la section de La Côte, la résolution suivante fut votée:

« La Société suisse des troupes du service de santé, par le moyen de son assemblée générale annuelle, prend position à l'égard des questions essentiellement nationales, à l'exclusion de toute manifestation politique, et condamne avec la dernière sévérité les agissements des défaitistes et des antimilitaristes. Elle se place donc nettement sur le terrain de la défense nationale, qui vise à conserver l'intégrité de notre pays, en s'inspirant des glorieux sacrifices de nos pères. »

La Feuille centrale paraîtra provisoirement encore une année. La rédaction est confiée à la section de Zurich.

A 11 $\frac{1}{2}$  h. le président central déclara close la 49<sup>e</sup> assemblée des délégués de la S.S.T.S.S.

Par suite de la maladie du conférencier annoncé, nous eûmes le plaisir d'entendre un exposé de M. le capitaine Scheck, président de la section du Rheintal, sur « Le service sanitaire dans les troupes d'avant-garde ».

Après cet exposé fort instructif, les délégués se rendirent, aux sons entraînantes de la fanfare d'Aarau, déposer une couronne sur le monument des soldats morts pour la patrie. M. le colonel Bircher y prononça une vibrante et patriotique allocution.

De là, le cortège se rendit dans la grande salle du « Saalbau » où avait déjà eu lieu le repas du samedi soir.

Au dessert, le président central remercia M. le colonel Bircher et la section d'Aarau pour l'organisation de ces journées. M. le colonel Hauser fit un discours en français qui fut apprécié des Welsches et nous tenons à remercier M. le médecin en chef de son attention. M. le colonel Sutter eut des paroles fort aimables pour notre société et se plut à reconnaître le beau et utile travail qu'elle accomplit. M. le colonel Thomann, par beaucoup d'humour, obtint un gros succès. M. Scheidegger, délégué de l'Alliance suisse des sameditains, clôt par d'excellentes paroles cette partie oratoire.

Le samedi soir 3 mai, la section d'Aarau avait préparé une gentille soirée familiale avec bal et agrémentée de charmants ballets et comédies.

Nous joignons nos remerciements à ceux du président central à la section d'Aarau et à la charmante réception que nous fit la population de la ville. *C. A.*